

# Le COL élargit ses compétences

**HABITAT** En 2017, le Comité ouvrier du logement (COL) d'Anglet a livré 202 logis dont 131 en accession à la propriété. Son domaine s'étend bien au-delà de ses frontières

Présidée par Bertrand Bourrus et menée de concert avec le directeur général, Imed Robbana, l'assemblée générale annuelle du Comité ouvrier du logement (COL) d'Anglet s'est tenue à la Maison pour tous. En 2017, au COL, qui compte 45 salariés dont 40 au siège anglois, ça colle, avec un résultat positif (4 743 617,57€) et des activités qui vont largement au-delà de ce que l'on pourrait appeler sa métropole originelle, de Tarnos à Biarritz.

## 1 202 livraisons en 2017, 121 prévues en 2018

L'an dernier, 202 livraisons, dont 131 en accession à la propriété et 71 en locatif ont été effectuées, dont le navire amiral, Les Terrasses de l'Avenue, à Anglet, le long de la RD 812, avec 67 logements en accession, 38 locatifs, 2 197 m<sup>2</sup> de commerce et

2 172 m<sup>2</sup> de bureaux. Mais aussi des opérations qui s'étendent d'Ondres à Tosse. À la fin de l'année, le parc locatif du COL comptait 2 143 logements. Fin juin 2018, 121 logements ont été livrés et six autres sont prévus, ce qui, entre accession et locatif, portera le prévisionnel à 134.

106 autres chantiers sont en cours dont quatre dans la seule ville d'Ustaritz. Enfin, des opérations de 643 logements dont 245 en locatifs seront lancés cette année, notamment sur Pau où le COL a inauguré une nouvelle agence en 2017. Comme elle a inauguré sa première résidence sur l'agglomération bordelaise, Escale Verte, à Bassens.

## 2 Nouveaux objectifs et territoires

Outre assoier son développement historique sur son territoire ainsi



Le président Bertrand Bourrus et le directeur général Imed Robbana ont présenté le bilan et les perspectives du COL. PHOTO F. D.

que sur le Béarn, le président Bourrus a confirmé que l'objectif moyen était de 350 logements l'an, y compris en métropole toulousaine, dont l'arrêté ministériel de 2017 a permis au COL l'extension de sa compétence territoriale sur la Région Occitanie.

En outre, ce dernier tente une expérimentation d'une opération en habitat participatif sur la commune d'Haux, en Gironde. C'est-à-dire une opération de mieux vivre entre les habitants et ses structures pour créer un véritable modèle de production.

## 3 L'intégration d'autres partenaires

Afin d'intégrer d'autres partenaires, l'Organisme de foncier solidaire (OFS) créé par le COL sous forme as-

sociative sera transformé en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Dans le but de promouvoir une nouvelle forme d'accession sociale à la propriété, il dissociera le foncier qui sera acheté et loué par l'OFS et le bâti qui sera vendu à l'acquéreur.

## 4 Des inquiétudes avec la baisse des APL

La loi de finances 2018, selon le président Bourrus, « diminue autoritairement les loyers perçus par les organismes d'HLM, en diminution équivalente de l'APL. Pour le COL, cela équivaut à une perte de 900 000 euros en année pleine. Des mesures d'étalement de la dette ont été proposées par la Caisse des dépôts et consignations pour amortir les effets négatifs de cette mesure. »

Enfin, des interrogations demeurent sur les orientations de la loi Elan qui est en cours de discussion au Sénat. Quelques orientations sont acquises comme la solidarité financière entre les organismes via l'obligation de se regrouper au sein de sociétés de coordination si le patrimoine locatif est inférieur à 15 000 logements.

La société Habitat réuni, qui fédère 27 organismes d'HLM, dont le COL fait partie, est reconnue par le projet de loi Elan comme pouvant être une société de coordination répondant à ces obligations.

Toutes ces nouveautés conduiront le COL à redéfinir les grandes lignes de son projet stratégique, établi il y a quatre ans. Mais il a pris un bel élan en 2017.

Félix Dufour